



CIL DU QUARTIER GODILLOT

Avec vous et pour vous

Janvier 2025

Assemblée générale de l'Association du 7 février 2025

Rapport moral et d'activité du CIL du Quartier Godillot pour l'année 2024

1 - Introduction

Le Comité d'Intérêt Local du Quartier Godillot a été créé en 1994 sous la forme d'une Association Loi 1901, avec pour objectifs, conformément à ses statuts :

- De contribuer, en liaison étroite avec la Municipalité et les différentes administrations, associations et entreprises intervenant à Hyères, au suivi de toutes les actions et réalisations en matière de voirie, circulation, aménagement, propreté et sécurité, protection de l'environnement, animation culturelle, etc., qui concernent le Quartier Godillot,
- De défendre les intérêts de ses adhérents,
- D'œuvrer pour la défense des sites dans le Quartier Godillot

2- Nature des activités de l'association en 2024

1 - Vos préoccupations de 2024

Les préoccupations que vous avez exprimées en 2024 ont toutes été analysées, présentées, voire traitées. Tout au long de l'année, nous avons répondu en prenant soin d'examiner chaque problème évoqué.

Tous les sujets reçus n'apparaissent pas dans l'annexe jointe, mais tous font l'objet d'échanges avec la municipalité en vue de leur traitement.

Par ailleurs, les points non résolus à ce jour, soulevés les années précédentes, sont toujours d'actualité. Je prends pour exemple l'installation de caméras place Gabriel Péri et avenue des Îles d'Or, demandées depuis plus de 3 ans. Leur mise en place est en cours de finalisation.

Plusieurs réunions et des échanges réguliers ont eu lieu avec Monsieur Marc Herbillon, référent des CIL à la Mairie, Monsieur Fratellia-Guiol, adjoint à la politique de la ville et à la vie des quartiers, Madame Buttafoghi, adjointe à l'animation, Monsieur Vigilenti chef de la police municipale principalement et bien d'autres sans oublier l'adjoint DDSF du commissariat, Atmosud...etc.

Certains points, faisant intervenir, le Département ou la Région, d'autres administrations ou des entreprises privées demandent plus de temps.

Quelques exemples : En février, première livraison d'appartements à la Crestade sans concertation alors que la voirie n'était pas réceptionnée et que l'éclairage, en attente de conformité, n'était pas en fonction. Le CIL s'est mobilisé et a alerté le lotisseur, le constructeur, les bailleurs sociaux, TPM et la Municipalité ; TPM et la municipalité se sont emparés des problèmes et rapidement, le ramassage des ordures a été mis en place et l'éclairage mis en fonction. Malheureusement, cela recommence avec les nouvelles livraisons de quatre immeubles en décembre.

La situation rue Victor Hugo où des incivilités se répétaient le soir et la nuit a rapidement été résolue grâce à l'écoute et à la mobilisation de la police municipale.

C'est également le cas place Gabriel Péri où des nuisances nocturnes quotidiennes ont été portées à notre connaissance, hélas, trop tardivement. Dès que les troubles à l'ordre public ont été identifiés, à la demande du CIL, des réunions se sont tenues sur places avec les différents Élus, les services concernés et les riverains. Certaines décisions ont été prises immédiatement, extinction de l'éclairage du Kiosque la nuit, arrêt de l'alimentation électrique des prises de courant, rondes plus fréquentes, puis, réunion d'un Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) au commissariat de police. Depuis, une amélioration notable est constatée.

Ces informations pour vous rappeler qu'il ne faut pas attendre pour nous informer d'une situation anormale.

Également pour vous confirmer que nous sommes toujours bien reçus, écoutés et aidés par les Élus et par l'ensemble du personnel municipal que nous tenons à sincèrement remercier, tout comme par le personnel du Commissariat et les autres organismes sollicités.

2024 a vu un certain nombre de préoccupations et de demandes aboutir, parmi lesquelles nous pouvons citer : La mise en place de moyens de surveillance place Gabriel Péri et avenue des Îles d'Or, le déplacement de la zone de livraison de Gemy, la suppression du dépôt sauvage de la rue des Citronniers, l'aménagement d'un giratoire à l'intersection des rues Saint-Joseph, de l'Orangerie et de l'ave de la Crestade, la réfection d'un trottoir déformé rue Séré de Rivières, la réhabilitation de la fontaine Godillot ...etc. et plein de petites choses que nous appelons les préoccupations du quotidien, comme un lampadaire en panne, un panneau indicateur noyé dans la végétation, la suppression d'un palmier malade, une plaque qui claque au passage des voitures ou dangereuse sur un trottoir...etc.

Les Membres du Conseil d'administration de votre CIL restent à votre écoute et s'engagent à poursuivre leur action en 2025.

2 - Manifestations organisées par le CIL du Quartier Godillot

Huit manifestations vous ont été proposées au Kiosque de la place Gabriel Péri dans le cadre de Musique et expression en ville et, pour la première fois, nous avons participé à la fête de la musique le 21 juin.

Sensibilisation à la sécurité à vélo, le 20 juin, le CIL a organisé une séance de sensibilisation à la sécurité par un professionnel de l'éducation routière.

La fête du CIL du mois de juin organisée conjointement avec le CIL Riondet-Roche Taillée.

Elle a débuté par le concert de l'Harmonie Hyéroise, qui a joué, en présence de Monsieur le Maire ; Un "joyeux anniversaire" à l'occasion des 100 ans de Madame Salfati, membre du CIL, mais également pour fêter les 30 ans du CIL*. Après l'apéritif, le repas dansant a réuni 200 personnes autour d'un aioli.

L'ambiance musicale a été assurée par le groupe TwinShake Live Music.

*Une plaquette retraçant les 30 ans du CIL a été distribuée à l'occasion de la soirée du 29 juin. Les membres qui ne l'ont pas eu pourront la réclamer à l'occasion de l'assemblée générale du 7 février.

Conférence, le 11 octobre en l'Église Anglicane, 155 personnes ont assisté à la conférence que nous vous avons proposé, sur une idée de Monsieur Alain Dépieds, responsable de l'UTD, « Simone Berriau, le monstre sacré » Monsieur Jean-Luc Pouliquen, écrivain et poète, a conclu cette conférence par quelques anecdotes sur Simone Berriau et a proposé son livre « La plage des comédiens ». Nos deux conférenciers ont été chaleureusement applaudis.

Le Conseil d'administration remercie vivement la municipalité pour son soutien sans lequel, le CIL ne pourrait pas proposer à ses membres et, plus largement, aux hyérois ces moments festifs, de rencontres et d'échange auxquels votre CIL est attaché.

Nos regrets pour 2024, nous déplorons les incivilités qui ont conduit certains individus à mettre hors d'usage des bornes Qista. Pas moins de 13 bornes sur 30 vandalisées dans le quartier. Au-delà des conséquences sanitaires regrettables, cela a un cout important qui grève les moyens de lutte contre les moustiques. C'est inacceptable.

Enfin, nous avons envisagé d'impliquer les élèves des établissements hyérois autour de 2 thèmes :

- 1- Les classes de CM2 des écoles d'Hyères autour des fables de Jean de La Fontaine afin de sensibiliser les élèves à la Moralité.
- 2- Les élèves de 3^{ème} des collèges hyérois pour commémorer le 80^{ème} anniversaire du débarquement de Provence en partenariat avec l'association Mémoire Bormes 44.

Nous ne connaissons pas les raisons de cet échec, toujours est-il, que nous n'avons jamais reçu de réponse, même négative, de l'ensemble des personnes sollicitées pour ces projets que nous préparions depuis le mois de mai 2023. Étonnant, le 24 juin, nous recevions un mail du département nous invitant à prendre contact, nous avons jugé cette invitation trop tardive pour réaliser ce projet en 2024.

Domage surtout pour les classes de 3^{ème} quand nous apprenons aujourd'hui que l'association Mémoire Bormes 44 est en passe d'obtenir un agrément de l'éducation nationale pour transmettre cette mémoire à nos enfants.

Nos actions positives, nous sommes très heureux d'avoir, à l'occasion de la fête de la musique, reçu l'orchestre et le groupe vocal du Lycée Jean Aicard qui ont animé la soirée avec un bel enthousiasme et nous ont offert un concert de grande qualité. C'est avec beaucoup de joie que nous avons reçu l'accord de l'établissement pour leur participation en 2025.

Par ailleurs, pour la fête du CIL nous avons accueilli pour la première fois, avec plaisir des résidents de l'Ensolleilado.

Ces deux moments forts s'accordent bien avec notre volonté de créer du lien social, du lien intergénérationnel, bref du bien vivre ensemble.

3 – Rencontres et réunions diverses auxquelles le CIL Godillot a participé en 2024

Les représentants de votre CIL ont participé à une cinquantaine de réunions, inaugurations, Assemblée générale de CIL et de la fédération MART (Mouvement d'Action pour la Rade de Toulon et le littoral varois), à l'invitation de la Mairie ou à notre initiative ainsi qu'à toutes les réunions du Conseil d'administration et à l'Assemblée générale du Groupement des CIL dont Pascal Janier est vice-président. Mais aussi, rencontre des riverains de la place Gabriel Péri, participation à 2 GPO.

4 - Réunions du Bureau du CIL, actes administratifs et communication

Notre Bureau et le Conseil d'administration se sont réunis 8 fois en 2024 pour traiter les questions reçues des membres et leurs préoccupations, préparer les positions de notre CIL vis-à-vis des projets de la Municipalité et de TPM, préparer les réponses aux enquêtes publiques et mener notre programme de manifestations.

Au total, c'est un peu plus d'une centaine de courriers et courriels adressés ou transmis aux institutions, partenaires et membres du CIL dont les « info(s) Godillot » et les vœux.

3- Assemblée générale statutaire 2024

Les Rapports moral et financier 2023, la cotisation 2025 et la composition du nouveau Conseil d'administration ont été approuvés à l'unanimité des votes exprimés lors de l'Assemblée du 26 janvier 2024

À la suite de l'élection des membres du Conseil d'administration par l'Assemblée générale, et après la délibération du Conseil, la gestion de notre association a été organisée comme suit :

Membres du Bureau

- Président d'honneur, Alain Durand,
- Président, Pascal Janier,
- Vice-président, Marcel Fossat et Philippe Ferré,
- Trésorier, Alain Réal,
- Trésorier adjoint, Laura Degioanni,
- Secrétaire, François Guilloré,
- Secrétaire adjoint, Martine Nova-Hoock,

Membres du Conseil d'administration, les membres du Bureau et :

- Jean-Luc Delon, Webmaster,
- Guillaume Flaugère, logistique,
- Marie-France Lavallard,
- Elisabeth Fournier,
- Thierry Cabon,

Je tiens à remercier, chaleureusement, l'ensemble des Membres du Conseil, toujours présent, disponible et enthousiaste.

Je remercie tout particulièrement Philippe Ferré, Vice-président, qui a créé le CIL voici 30 ans. Toujours disponible et actif au sein du Bureau et du Conseil d'administration, au bout de 30 ans au service des autres, 30 ans de bénévolat c'est suffisamment rare pour être souligné et cela mérite bien "un coup de chapeau".

Il nous a annoncé son souhait de se mettre en retrait à partir de 2025, même si nous le regrettons, nous le comprenons,

BRAVO et Mille MERCIS Philippe !

4 – Adhérents du CIL du Quartier Godillot en 2024

Le nombre de nos adhérents au CIL est en légère augmentation en prenant en considération les couples, ce qui porte en 2024 à 239 membres à jour de leur cotisation, et 9 membres d'honneur.

Concernant le nombre de membres, le CIL du Quartier Godillot ne fait prendre qu'une cotisation par foyer et ne comptabilise pas l'ensemble des résidents de logements collectifs où il compte des adhérents.

Ils nous ont quittés : Madame Jeannine Bérenguer, et Monsieur Alain Durand, Président d'honneur du CIL, et tout récemment, Madame Hélène Durand. C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris leur départ.

Nous avons rendu plus particulièrement hommage à notre Président d'Honneur Alain Durand qui, jusqu'au bout s'est investi pour le CIL, et notamment en mettant un point d'honneur à terminer la plaquette des 30 ans du CIL, un bel engagement dont nous lui sommes reconnaissants.

5 – Sécurité et démarche « Voisins Vigilants »

La démarche « Voisins vigilants », engagée en 2013, s'est poursuivie en 2024, sous l'impulsion du Bureau du CIL Godillot, en liaison avec le médiateur de la Police municipale désigné comme correspondant central des CIL pour la sécurité.

76 membres de notre CIL se sont inscrits à « Voisins vigilants ». Ce dispositif de participation citoyenne confirme son efficacité, le quartier reste plutôt calme en matière d'incivilité et de délinquance malgré l'émergence de deux endroits de notre quartier qui font l'objet, maintenant, d'une surveillance accrue.

Le CIL a toujours le projet d'élargir le périmètre de ce dispositif à la Crestade et la mise en place d'une caméra à l'intersection de la rue André Malraux et de l'avenue de la Crestade.

Deux rappels ont été diffusés par notre CIL sur le dispositif « Tranquillité vacances » qui permet de limiter les risques de cambriolages en absence.

Ce dispositif étant permanent à Hyères, l'information est disponible sur les sites Internet du CIL et de la Ville.

6 – Notre Programme 2025

Les principales manifestations envisagées sont les suivantes :

- Conférence sur les maladies vectorielles transmises par le moustique le vendredi 21 mars ;
- Spectacle Musique et Danse en partenariat avec le Conservatoire TPM le samedi 29 mars ;
- Musique et Expression en Ville, chaque 1^{er} samedi du mois au Kiosque de la place Gabriel Péri de 10h30 à 12h30, d'avril à juillet et de septembre à novembre. Rendez-vous le samedi 5 avril pour la première animation 2025 qui sera la cinquantième proposée par votre CIL depuis l'inauguration du kiosque en 2017.

Si vous souhaitez participer à l'animation au kiosque dans le cadre de « Musique et expression en Ville » ou si vous connaissez un groupe ou une formation qui souhaiterait s'y exprimer, n'hésitez pas à nous contacter.

- Conférence sur les « Petits fonds marins de la Méditerranée » le vendredi 16 mai ;
- Organisation de notre soirée annuelle, des membres du CIL avec le CIL Riondet Roche Taillée le samedi 28 juin 2025, précédée d'un concert de l'Harmonie Hyéroise dans la cour de l'école des Îles d'Or.
- Organisation d'une exposition ou d'un spectacle en fin d'année.

Pour terminer ce rapport moral et d'activité 2024, je souhaite une nouvelle fois remercier sincèrement les membres du Conseil sans lesquels il ne serait pas possible de mener à bien toutes ces activités. De même, je remercie les membres et les personnes qui ont bien voulu se manifester pour apporter leur concours à la vie du quartier.

Bonne et heureuse année 2025 et Meilleurs vœux pour vous, vos familles et amis.

Fait à Hyères le, 5 janvier 2025

Le Secrétaire
François Guilloré



Le Président
Pascal Janier

